

ATTESTATION DE DÉPLACEMENT DÉROGATOIRE

En application de l'article 1er du décret du 16 mars 2020 portant réglementation des déplacements dans le cadre de la lutte contre la propagation du virus Covid-19 :

Je soussigné, Dominique GRATIANETTE, Secrétaire général d'Académie au rectorat de

Mayotte, certifie que le déplacement de :
Mme / M
Né(e) le :
Service :
Demeurant :
Est lié au motif suivant autorisé par l'article 1er du décret du 16 mars 2020 portant réglementation des déplacements dans le cadre de la lutte contre la propagation du virus Covid-19 :
Déplacements entre le domicile et le lieu d'exercice de l'activité professionnelle, lorsqu'ils sont indispensables à l'exercice d'activités ne pouvant être organisées

Pour la période de 17/03/2020 au 31/03/2020

sous forme de télétravail (sur justificatif permanent) ou déplacements

professionnels ne pouvant être différés ;